

**Compte rendu Conseil Municipal**  
**Commune de Saint Bazile de Meyssac**  
**Jeudi 6 février 2025**

**Etaient présents :** M. Eric CISCARD, Mme Françoise CHAPOULIE, Mme Véronique DAEDEN, M. Denis DEKEISTER, Mme Bernadette ROUFF, M. Benoît SERVANTIE

**Absent(e)(s)-excusée(s) :**

Mme Angélique COSTE, procuration à Mme Françoise CHAPOULIE  
M. Patrice LEIX, procuration à Mme Véronique DAEDEN

**Absents :**

M. Alan D'HOLLANDER, M. David LATREILLE

**Secrétaire de séance :** M. Denis DEKEISTER

Le compte rendu de la réunion du vendredi 20 décembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

Pour : 8 voix, contre : 0, abstention : 0

**Ordre du jour :**

- RIFSEEP: régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel
- Voirie 2025 - demande DETR
- BELLOVIC : création de points d'eau potable

**Questions diverses**

- Point sur le PLUi
- Divers

**Compte rendu :**

1. RIFSEEP: régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel

La commune a saisi le Comité Social Territorial concernant l'actualisation de ce régime indemnitaire et a reçu un avis favorable du Collège des Représentants des Collectivités et un avis défavorable du Collège des Représentants des Personnels.

Cette situation amène le conseil à confirmer, infirmer ou modifier leur proposition.

Le conseil municipal maintient sa proposition :

- 5 800 € de montant annuel IFSE pour l'emploi de Rédacteur Territorial
- 3 000 € de montant annuel IFSE pour le poste d'Adjoint Technique Territorial

Montant pour annuel à temps plein, base 35h / semaine à proratiser

2. Voirie 2025 - Demande DETR

M. Benoit SERVANTIE présente un devis de la société FREYSSINET qui semble intéressant tant sur prix que sur le plan qualité des travaux. Le conseil municipal confirme l'intérêt de consulter cette entreprise pour des prochains travaux de voirie.

La réalisation des travaux sur la voie communale *Route de GUIRAL* reste confiée à l'entreprise POUZOL telle que délibérée lors du précédent conseil municipal (Voir Compte rendu du 24 décembre 2024)

### 3. BELLOVIC : création de points d'eau

Après présentation du projet, discussion et délibération, le Conseil Municipal est favorable à la proposition du Syndicat BELLOVIC pour installer un point d'eau potable sur la commune. L'endroit retenu est le parking de l'église.

Pour : 8 voix, contre : 0, absence : 0

### Questions diverses

#### 1. Avancement du PLUi

M. le Maire rappelle que, dans le cadre du PLUi, il est nécessaire sur la commune de déterminer des zones U, AH et Nh et également, si besoin, des zones types « *hameaux patrimoniaux* ». Après discussion le Conseil Municipal ne retient pas l'idée de la création de telles zones sur la Commune.

#### 2. Cimetière

Une offre de l'entreprise des Pompes Funèbres JR. BAYLE (*Les Quatre Routes du Lot*) d'installer une « Cavurne » de 4 monuments cinéraires au cimetière communal est présentée et discutée. Le Conseil décide de porter cette offre (pour un montant de 2 720 € TTC) à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal afin d'en délibérer.

#### 3. Autorisation à mandater

Le Conseil Municipal donne autorisation à Monsieur le Maire à régler les investissements avant l'obtention de l'accord sur le budget 2025.

#### 4. Repas des Anciens

Très bons retours sur le repas des Anciens, partagé le 26 janvier dernier, tant sur les plans quantité/qualité que convivialité.

**La séance est levée à 22h 30**